



Tout d'abord, nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont soutenu notre action en participant à notre pétition.

Toutefois, **nous avons besoin de davantage de signatures, et de commentaires**, pour pouvoir envoyer le résultat de notre pétition aux élus des trois communes impactées par le projet : Croissy (quartier de l'Ecluse), Le Pecq (quartier Mexique), Le Vésinet (quartier Princesse).

Aussi, si ce n'est déjà fait, merci de signer (et de partager à vos voisins) cette pétition importante pour le devenir du site de SERVIER, dont la reconversion aura un impact fort sur l'environnement et le cadre de vie des riverains.

Nous avons besoin de votre mobilisation pour nous faire entendre !



[Cliquer ici pour accéder à la pétition](#)

- > Indiquer vos nom, prénom, ville ;
- > Ajouter un commentaire si possible (cela donnera plus de poids à la pétition) ;
- > Valider votre signature (via le mail que vous recevrez de *MesOpinions*) ;
- > Diffuser la pétition auprès de vos voisins et de vos proches qui seraient concernés par le sujet, **CHAQUE VOIX COMPTE !**
- > Cette pétition est gratuite, nous ne demandons aucun don.

Merci pour votre mobilisation,
Nous comptons sur vous !

Rappel sur le projet de reconversion du site de Servier

Impact sur l'environnement et le cadre de vie

Des riverains du Vésinet, du Pecq et de Croissy

L'entreprise Servier, Chemin de Ronde à Croissy sur Seine, a signé une promesse de vente à Linkcity (groupe Bouygues), promoteur et constructeur.

Le projet comprend de nombreux logements sur 3 immeubles : 1 immeuble de 135 logements sociaux (studio d'environ 20 m²) en résidence pour jeunes actifs sur 3 900 m² ; un internat d'une capacité de 93 étudiants sur 3 500 m² ; et 87 hébergements en résidence locative avec services sur 4 900 m². ➡ Les associations sont défavorables à la construction de nouveaux logements dans cette zone enclavée déjà très fortement densifiée avec la construction de **850 nouveaux logements** depuis 2016.

Le projet inclus également un grand complexe sportif David Lloyd (similaire aux Pyramides au Pecq) sur 4 850 m², avec piscine extérieure et terrain de padel. ➡ Outre les nuisances sonores prévisibles, les horaires d'ouverture d'un tel complexe induisent une augmentation du trafic routier en soirée et le week-end.

Une zone de Bureaux sur 3 200 m², et un parc d'activités sur 5 200 m². ➡ Les riverains s'inquiètent d'une part, du trafic de livraison. D'autre part, les locaux de bureau se louent moins actuellement et sont souvent transformés en logement.

➡ Le projet est très dense, proche de la rue, il va entraîner une perte conséquente d'espace vert et aéré, une augmentation significative de la surface bétonnée et artificialisée.

La procédure : Le site de Servier étant actuellement en zone d'activité (ULa) sur le PLU, de façon à pouvoir construire des logements, la ville de Croissy a besoin de procéder à la modification de son PLU. La ville de Croissy a fait le choix d'une procédure simplifiée, sans commissaire enquêteur, lancée depuis avril 2025.

➡ Les associations réclament une concertation renforcée, avec commissaire enquêteur, vue l'ampleur du projet et son impact sur l'environnement et la vie des riverains.

Le terrain concerné : L'ensemble du site de Servier (5 parcelles) est concerné par la modification du PLU qui ferait passer le terrain actuellement en zone d'activité ULa, à zone mixte activité/logement ULe. ➡ Notre association demande que seule la parcelle qui serait concernée par les futurs logements fasse l'objet d'une modification du PLU (et ainsi de conserver les autres parcelles en zone d'activité).

Calendrier prévisionnel : Approbation de la modification du PLU au 3^{ème} trimestre 2026 ; Obtention du permis de construire au 3^e trimestre 2026 ; Démarrage des travaux début 2027 ; livraison en 2029.

Concertation publique : une concertation préalable s'est déroulée du 3 au 25 novembre 2025. 110 avis ont été déposés dont de très nombreux avis défavorables argumentés. Comme il n'y a pas de commissaire enquêteur, c'est la ville de Croissy qui a elle-même reçu et analysé les avis du public et a conclu qu'aucun ne remet en cause la procédure de modification du PLU.

➡ Nous demandons la nomination d'un commissaire enquêteur !

Pour signer la pétition (lien ou QR Code) :

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/modification-plu-site-servier-exiger-enquete/275949?source=social&tmstp=1769501207&p=sharing>

